FE.-REPUBLIQUE DU BENIN

A SUBSTITUER A L'ANCIENNE COPIE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-501 DU 07 SEPTEMBRE 2006

portant nomination des Directeurs Départementaux des Enseignements Primaire et secondaire.

CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 :
- Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu le décret n° 2006-410 du 14 août 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire ;

Sur proposition du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 juillet 2006 ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Sont nommées Directeurs Départementaux des Enseignements Primaire et secondaire les personnes dont les noms suivent :

- Directeur Départemental des Enseignements
 Primaire et Secondaire de l'Atacora et de la
 Donga : Monsieur Barnabé Sabi Sika
 KPEROU
- Directeur Départemental des Enseignements
 Primaire et Secondaire de l'Atlantique et du
 Littoral : Monsieur Apollinaire AGBAZAOU
- Directeur Départemental des Enseignements
 Primaire et Secondaire du Borgou et de
 Alibori : Monsieur Antoine ADJIBODE

 Directeur Départemental des Enseignements Primaire et Secondaire du Mono et du Couffo

: Monsieur Médard

TOHOUEGNON GOUDJO

 Directeur Départemental des Enseignements Primaire et Secondaire de l'Ouémé et du Plateau

: Monsieur Louis OGOUDARE

- Directeur Départemental des Enseignements Primaire et Secondaire du Zou et des

Collines

: Monsieur Thomas TCHOMAKOU.

Article 2: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07

septembre 2006

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y !.-

Le Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances,

Le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire,

Pascal Irénée KOUPAK

Evelyne SOSSOUHOUNTO KANEHO

Le Ministre délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de

l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEPS 4 MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 06 JO1.